

Paris, le 29 septembre 2017



Groupe des élus EELV
de la ville de Saint-Nazaire
Place François Blancho – CS 40416
44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Objet : Réponse à la lettre ouverte adressée aux parlementaires.

RONAN DANTEC

VICE-PRESIDENT DE
LA COMMISSION DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

SENATEUR DE
LOIRE-
ATLANTIQUE

Madame, Monsieur,

Je vous remercie pour votre courrier dont je partage l'essentiel. L'impact de l'activité industrielle sur notre environnement constitue un enjeu de santé publique primordial. Pourtant le cadre législatif et réglementaire est nettement insuffisant pour répondre à ce problème à la hauteur des enjeux. Et c'est pourquoi ce sujet fait bien entendu partie de mes préoccupations prioritaires au Sénat.

Sénateur écologiste depuis 2011, je me suis toujours positionné en faveur des mesures de protection de la santé, et j'ai en particulier porté de nombreuses propositions pour lutter contre la pollution, de par ma fonction de chef de file du groupe écologiste sur le climat et l'énergie. J'ai notamment été en charge, deux années de suite au Sénat, du rapport budgétaire sur les transports routiers. Par ailleurs, j'ai œuvré pour la défense de nombreux amendements et propositions pour « sauver » l'écotaxe sur les poids lourds, pour interdire les véhicules diesel, moduler les bonus-malus automobiles sur des critères plus écologiques, donner davantage de moyens aux collectivités territoriales pour développer des politiques de mobilité écologiques (versement transport, hausse de la TICPE versée aux régions, décentralisation du stationnement, politiques vélo etc).

Concernant la pollution due à l'activité des entreprises, j'ai demandé au cours de ce mandat la baisse des exonérations de TGAP pour les incinérateurs certifiés et l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse afin d'utiliser le levier fiscal pour inciter les entreprises à faire évoluer leurs procédés industriels. Plus largement, je me suis battu tout au long du mandat pour la transition écologique de l'économie, plaçant le bien-être, la santé et la préservation de l'environnement au cœur de ce que devrait être notre modèle économique.



Votre interpellation ouvre la réflexion sur d'autres facteurs d'inquiétude quant aux impacts environnementaux des activités industrielles comme la pollution des eaux, ou encore les atteintes aux espaces de biodiversité par les déchets résiduels. Or, ces sujets majeurs sont traités de manière différenciée, tantôt à l'échelle européenne avec des directives et des procédures d'évaluation complexes (évaluation au titre du REACH, par exemple), tantôt au niveau national au travers de plusieurs lois et circulaires (circulaire du 06/06/53 relative au rejet des eaux résiduaires par les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes, par exemple) donnant la plupart du temps autorité aux préfets pour intervenir dans les cas de risques potentiels. L'enchevêtrement des directives à ces deux échelles et la répartition des prérogatives entre l'Union Européenne, l'État français et les collectivités territoriales est une question extrêmement complexe qui ne saurait être traitée sans un travail approfondi et transversal.

Ainsi, ayant été réélu pour un nouveau mandat, je vous propose de nous rencontrer afin d'évoquer la possibilité de création d'un groupe de travail sur ces questions, associant les élus locaux, les législateurs français et européens convaincus par la nécessité d'œuvrer sur ces sujets, et les associations environnementales pouvant apporter leur expertise sur ces questions. Je me tiens à votre disposition pour envisager ce rendez-vous.

Recevez, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Ronan Dantec

A handwritten signature in black ink that reads "Ronan Dantec". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.